



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2008
Volume 11 - numéro 5

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 7 octobre 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Madame Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absentes : Mesdames Anne Basque et Marie-Jeanne Lebel, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2008 - # 4
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Abolition de postes - personnel de soutien
 - 6.2 Plan d'action 2008-2009 de la C.S.F.L.
 - 6.3 Développement majeur en informatique
 - 6.4 Résultats de l'exercice financier 2007-2008
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Nomination - président-e d'honneur - Campagne Centraide 2008
 - 7.3 Autorisation d'achat pour l'École secondaire l'Arc-en-Ciel
 - 7.4 Assises régionales sur la persévérance scolaire et programme de formation des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-267-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008 - # 4

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2008 - # 4, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-268-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Jean Bouchard, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement au MELS, qui autorise la Commission scolaire à instituer un régime d'emprunts à long terme pour l'année scolaire 2008-2009.

Ce dossier reviendra devant le conseil des commissaires le 21 octobre prochain pour l'adoption de la résolution conséquente.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la correspondance qui a été acheminée à certains parents relativement à une décision du comité de transport.

Remerciements de la part du Club des 50 ans et plus de Sainte-Rita qui remercie le Service des ressources matérielles pour les travaux réalisés dans l'école.

Remerciements de madame Raymonde Bérubé récemment retraitée de la Commission scolaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle qu'il a reçu une demande de renouvellement de la cotisation à la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle sa cotisation de 40 \$ à la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles pour l'année 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-269-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin express Commissaires», volume 41, numéro 2 du 19 septembre 2008.

ABOLITION DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'en fonction des mouvements de personnel intervenus, il y a lieu d'abolir 2 postes devenus vacants au niveau du personnel de soutien.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT que le poste d'agent de bureau, classe 1 (35 hres/sem) à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, est devenu vacant suite au départ à la retraite de son titulaire à compter du 25 septembre 2008;

CONSIDÉRANT la baisse de la clientèle scolaire à venir et, par conséquent, la modification au niveau des besoins à combler;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

D'abolir le poste d'agent de bureau, classe 1 (35 hres/sem), à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, à compter du 7 octobre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-270-CE)

CONSIDÉRANT que le poste de technicien en informatique (50 %) et opérateur en informatique (50 %) - (31,5 hres/sem) au centre administratif de Cabano, est devenu vacant suite à la réaffectation de son titulaire sur un autre poste;

CONSIDÉRANT les besoins à combler;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

D'abolir le poste technicien en informatique (50 %) et opérateur en informatique (50 %) - (31,5 hres/sem) au centre administratif de Cabano, à compter du 7 octobre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-271-CE)

PLAN D'ACTION 2008-2009 DE LA C.S.F.L.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le document résumé du Plan stratégique de développement 2008-2013 de la Commission scolaire et explique le projet de Plan d'action 2008-2009 qui en découle. Monsieur Pelletier souligne que le plan d'action a été élaboré, en concertation, par les membres du comité de coordination et ce, après consultation des membres du comité consultatif de gestion de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de développement 2008-2013 de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les divers travaux de consultation et de concertation réalisés par les membres de la direction;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'adopter le Plan d'action 2008-2009 de la Commission scolaire comme présenté et expliqué séance tenante;

D'annexer le texte à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-272-CE)

HUIS CLOS

À la demande du président, monsieur Guilmont Pelletier, la séance est suspendue à 20 h 20 pour permettre la tenue d'un comité plénier à huis clos.

LEVÉE DU HUIS CLOS

Le huis clos est levé à 20 h 30.

DÉVELOPPEMENT MAJEUR EN INFORMATIQUE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que les besoins en informatique sont en constante évolution. En effet, le soutien et support aux écoles, à l'Éducation des adultes et celui aux municipalités, dans le cadre des ententes qui découlent de l'implantation de la large bande passante, réclame l'ajout d'au moins 140 hres/semaine de temps de travail. Cet ajout de temps se traduirait par l'ouverture de 4 postes à temps plein (35 hres/sem), soit 2 postes de technicien et 2 postes d'opérateur.

Monsieur Pelletier souligne que ces ajouts étaient prévisibles en considérant les conclusions du Plan directeur en informatique qui a déjà été présenté aux commissaires.

Les commissaires délibèrent sur le sujet. On convient que ce sujet reviendra devant le conseil des commissaires pour l'autorisation de l'ajout de postes au niveau du personnel de soutien.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2007-2008

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'en fonction des obligations prescrites à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit publier dans les prochains jours les résultats de l'exercice financier 2007-2008 et ce, avant même que les vérificateurs externes aient eu le temps de venir présenter leur rapport au Conseil des commissaires du 21 octobre 2008.

Monsieur Pelletier tient donc à donner un aperçu aux commissaires des résultats financiers 2007-2008. Il précise également que le comité des finances sera réuni sous peu à ce sujet.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E D'HONNEUR - CAMPAGNE CENTRAIDE 2008

La directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à titre de directrice de campagne, précise que la Campagne Centraide 2008 débutera sous peu à la Commission scolaire et qu'il y a lieu de procéder à la nomination du/de la président-e d'honneur.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE monsieur Alexandre Anctil-Bruneau soit nommé président d'honneur de la Campagne Centraide 2008 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-273-CE)

AUTORISATION D'ACHAT À L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ARC-EN-CIEL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que l'École secondaire l'Arc-en-Ciel compte procéder à l'achat de 24 projecteurs multimédias à installer dans les classes et 1 projecteur avec écran à installer dans l'auditorium pour un coût total d'un peu plus de 34 000 \$.

Étant donné qu'en vertu du règlement sur la délégation de pouvoirs, le comité exécutif doit autoriser les dépenses qui se situent entre 25 000 \$ et 50 000 \$, il y a lieu de donner l'autorisation à l'école pour procéder à l'achat.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'application du règlement # 8 relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, qui stipule que le comité exécutif doit autoriser les transactions supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT les besoins de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel;

CONSIDÉRANT la demande de soumissions sur invitation réalisée;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'autoriser l'École secondaire l'Arc-en-Ciel à procéder à l'achat de 24 projecteurs multimédias et 1 projecteur avec écran pour un coût total de 34 433,65 \$ auprès du plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie CEV de Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-274-CE)

ASSISES RÉGIONALES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET PROGRAMME DE FORMATION DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, informe qu'il y aura, sous peu, une rencontre régionale sur la persévérance scolaire et, qu'éventuellement, il y aura une formation sur le sujet à l'intention des commissaires.

Par conséquent, il suggère d'attendre la tenue de cette rencontre avant de fixer un choix de formation auprès de la F.C.S.Q.

On convient que ce sujet reviendra au comité exécutif du 21 octobre 2008.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande des précisions sur l'attribution des ressources en orthopédagogie dans les écoles et comment sont établis les besoins en surveillance dans les services de garde et lorsque requis à l'heure du midi.

Le directeur général donne les explications nécessaires.

PROCHAINE SÉANCE

Le 21 octobre 2008 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-275-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale